



Compte-rendu succinct de la conférence annuelle des Conseils de Quartiers du mercredi 12 décembre 2012 en salle des Fêtes.

L'ensemble des conseils de quartier étaient représentés à l'exception des conseils de quartier Chaperon Vert et Gabriel Péri. Rencontre présidée par Patricia Tordjman, Maire de Gentilly et Bamadi Sanokho, Maire adjoint délégué à la démocratie locale.

Ordre du jour :

- Bilan de la rencontre inter-conseils de quartier du 20/10/2012
- Revue de projets autour du Grand Paris Express

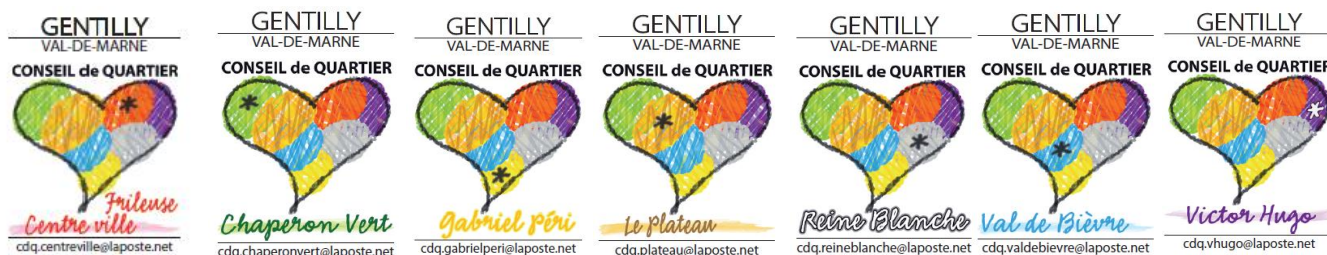
Bilan de la rencontre du 20/10/2012

- Concertation, consultation, information, retours d'expériences et échanges sur les limites
 - Nécessité pour les conseils de quartier de bien communiquer avec les habitants pour qu'ils ne soient pas confondus avec des services municipaux
 - Nombreux partenaires ne sont pas encore habitués à la démarche de concertation, il faut impliquer les gens, apprendre à converser ensemble. Pour les services c'est un interlocuteur en plus.
 - Concertation fonctionne plutôt bien en règle générale mais il y a encore des points sur lesquels il n'y a pas de retour.
 - Les sujets arrivent trop tardivement pour mobiliser correctement.
 - Construire la concertation sur les phases « politiques » (amont) puis « opérationnelles » (pendant).
 - Nécessité de s'engager sur des délais raisonnables de réponse.
- Organisation interne des conseils de quartier ?
 - Différentes formes en fonction des conseils de quartier, certains ayant besoin de plus formaliser que d'autres leurs modes de fonctionnement
 - La place de l' élu référent est très différente selon les conseils de quartier
 - La régularité des réunions permet de faire avancer les projets
 - Le conseil de quartier du Plateau organise une réunion publique tous les 3-4 mois en organisant une communication par boitage sur l'ensemble du quartier. Cela leur permet de faire le point avec les habitants (de 30 à 50 participants) sur les projets en cours et l'évolution des dossiers suivis.
- Comment mobiliser les habitants ?
 - Travailler sur des sujets qui rassemblent et concernent tout le monde comme le rer B ou la valouette.
 - Les actions de convivialité permettent de toucher beaucoup de monde mais il est difficile de les mobiliser ensuite.
 - Les conseils de quartier ont dû mal à rayonner sur l'ensemble des quartiers
 - Renforcer les allers-retours vers les habitants pour ne pas laisser faiblir la mobilisation.

- Difficulté à mobiliser les commerçants, le fait de coller des affiches pour les événements permet de prendre contact ponctuellement avec eux.
- Propositions en vue de la conférence annuelle
 - 1 courrier = 1 accusé réception et des délais de réponse raisonnables annoncés et tenus
 - 1 compte-rendu = échéancier sur chaque point et sujet
 - Demande d'être associés sur les projets d'urbanisme qui concernent l'ensemble de la ville en amont (ex : devenir de l'ancien collège...)
 - Travail transversal (7 conseils de quartier ensembles) autour de la question des transports (valouette, RER, ligne 14...) et des grands projets tels que les couvertures du RER et de l'A6A
 - Budget 2013 : Travailler une thématique particulière

Les engagements de la ville suite à cette rencontre :

- Traitement des courriers
 - Nécessité d'identifier les courriers émanant des conseils de quartier. Proposition de création de papier en-tête sur les modèles suivants



- Formaliser les demandes par courrier en mairie ou par mail à l'adresse contact@ville-gentilly.fr (seule adresse e-mail enregistrée systématiquement et traitée en suivi)
- Un interlocuteur unique, le service antennes de quartier. C'est lui qui fait le lien avec les autres services et le secrétariat des élus.
- Traitement des demandes
 - Un accusé-réception systématique sous 15 jours avec :
 - Si les éléments de réponse sont connus, ils seront directement intégrés à l'accusé-réception
 - Si la question nécessite un arbitrage, une rencontre de coordination avec Mme la Maire et les élus et services concernés pour traiter la réponse sera organisée dans le mois qui suit. Un suivi de la demande sera ensuite transmis régulièrement aux conseils de quartier en fonction de l'état d'avancement.

Echanges avec la salle :

- La rencontre du 20 octobre entre les 7 conseils de quartier a été une réussite, il faut renouveler ce type de rencontres.
- De nombreuses actions ont été menées par les différents conseils de quartier :
 - initiative d'un jardin partagé ayant conduit à la création de l'association Gentil' jardin ;
 - initiatives ponctuelles et festives graines & boutures, soupe potirons-châtaignes, pictionary chocolat, fêtes de quartiers et fête des voisins...
 - concertation autour de grands projets : zac porte de Gentilly, école Lamartine, parc Kleynhoff, salle Marcel Paul, SANOFI
 - Campagne de propreté, pétition autour du RER B
 - Mobilisation pour la sauvegarde du commerce de proximité, notamment à Victor Hugo
 - Gestion urbaine de proximité
- La concertation n'est pas toujours simple, il y a aussi des loupés qu'il va falloir corriger, par exemple sur la question des espaces canins, il y a eu une réunion publique, puis deux ateliers et enfin quelques mois après sont apparus les espaces canins sans revenir vers les habitants. Dès qu'un sujet devient un problème de quartier, il y a nécessité de le faire remonter au conseil de quartier.
- Les comptes-rendus des réunions avec les conseils de quartier doivent être systématiques, et transmis dans des délais raisonnables aux conseils pour qu'ils puissent ensuite travailler avec les habitants des quartiers.
- **Budget 2013** : Trois temps de travail prévus :
 - 1 après le débat d'orientation budgétaire
 - 1 temps spécifique sur la construction du budget du secteur enseignement
 - 1 avant le vote du budget au conseil municipal
- **Gentilly dans le Grand Paris.** Après consultation des personnes présentes et au vu de l'heure avancée, il a été décidé que le support cd-rom de la présentation de la revue de projet serait transmis aux conseils de quartiers et qu'une synthèse leur serait présentée ce soir. CD-ROM joint à ce compte-rendu.
- En 2013 il n'y aura pas de conférence annuelle du fait de la campagne électorale. Malgré tout, les conseils de quartiers continueront à être concertés sur les projets en cours et pourront toujours se réunir entre eux.